

## **Compte-rendu de la séance du 11 avril 2005**

**(1<sup>re</sup> séance de l'Atelier A « Services du domicile et à domicile »)**

Mathieu Hélias (CERISES)

### **1. Présentation de la séance**

Lieu : Plaine Commune

21 rue Jules Rimet à Saint-Denis

Horaire : 14h00-17h30

Étaient présents: Nicolas Totaro (Association Domicile Services), Bartoli François (CR2M), Fele Cédric (Le Confort à domicile), A. Lanolssi (Halage), Charlotte Bougaran (Femmes actives), Caroline Gauci (Domicile Services), Alonso Severine (IDEMU), Sabathier Elodie (Conseil général 93), Durquety Eve (URSCOP/SCIC), Roch-Laurent Dové (les Supérettes du cœur), Stéphane Espic (Plaine Initiatives), Jacques Hardy (Plaine Commune), Mathieu Hélias (CERISES), Jacques Prades (CERISES).

Étaient excusés: Nicole Riou (Plaine commune), Marianne Villain (Plaine Commune), Michel Bourgain (L'Île-Saint-Denis), Françoise Maréchal (Partenaires pour l'emploi), Michel Baldi (Realise), Valérie Dupouy (Envie Paris-Saint-Denis), Véronique Saint-Aubin (SFMAD), Jacques Hui (AMI-Services).

#### 1.1 Cadre institutionnel

Cette séance ouverte par Jacques Hardy (Plaine Commune) s'inscrit dans la continuité du Programme « services de proximité », qui fait suite au travail réalisé par le Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Solidaires et les Entreprises Sociales (CERISES).

Il s'agissait du premier des trois ateliers relatifs aux Services de proximité constituant un axe prioritaire de travail en 2006 pour Plaine Commune.

La séance était présidée par Jacques Prades de CERISES.

L'idée forte est que les pouvoirs publics financent des programmes et non plus des structures, les structures devant se fédérer aux programmes.

#### 1.2 Objectifs de la séances

Le but de la séance était d'identifier les acteurs et les différents champs d'application des services, et énoncer les futurs travaux de ces ateliers.

## **2. Termes du débat actuel : les services de proximité en France**

présenté par Jacques Prades

### 2.1 Le développement des services de proximité ?

- Gisements d'emplois important :

Les pouvoirs publics, dans le cadre du plan Borloo, envisagent une création de près de 500 000 emplois d'ici 2008, pour atteindre 1 million en 2010.

Chiffres contestés. Élodie Sabathier a souligné que ces chiffres ont été largement corrigés à la baisse lors des Assises nationales des services aux particuliers. Un travail de définition de ce qu'englobent les services de proximité est sûrement en cause.

- Le développement des services de proximités est lié à trois causes structurelles :
  - le vieillissement de la population,
  - l'évolution du taux de l'activité féminine,
  - l'éclatement de la famille traditionnelle.

- Semi-échec des actions publiques mises en place en 1991 et 1996 :  
Deux raisons principales : problème de la professionnalisation de l'offre et la question de la solvabilisation de la demande.

Il faut donc trouver les moyens de solvabiliser la demande d'un côté, et professionnaliser l'offre de l'autre.

## 2.2 Plan Borloo (juillet 2005)

Jacques Prades a proposé de retenir quelques pistes ouvertes par le Plan Borloo :

- les grandes enseignes multi-services qui regroupent les structures dans un souci de professionnalisation,
- la reconnaissance institutionnelle, par un travail de labellisation mené par une agence de services de proximité,
- Chèque Emploi Service Universel (CESU) qui a pour but de rendre solvable la demande potentielle. Deux types de chèque :
  - le CESU bancaire remplace l'ancien [Ticket Emploi Service soumis à défiscalisation jusqu'à un plafond de 1930 € par an](#),
  - le chèque pré-financé (comités d'entreprise, mutuelles, entreprises) [ouvrant droit au crédit d'impôt de 25%](#).

Jacques Prades a rappelé le fait que pour construire notre projet, on pourrait jouer sur les pistes ouvertes par la loi Borloo.

## 2.3 Typologie des services de proximité

Jacques Prades, en s'appuyant sur un tableau distribué pendant la séance, a énoncé les différents types de services, en portant notre attention sur :

- Les services aux personnes :
  - [représentent 80% de l'ensemble des services de proximité,](#)
  - [recouvrent les services à domicile et les services du domicile,](#)
  - [et dont 80% sont « de gré à gré » \(dont à peu près la moitié sous la forme de travail non déclaré\).](#)

On constate le clivage entre les associations et les entreprises lucratives en fonction des activités, largement encouragé par les plans précédents, [soit une difficulté de passage « du social » au « solidaire » \(question du maillage des structures du territoire : voir la synthèse de l'étude CERISES sur le site internet \[www.plainecommune.fr\]\(http://www.plainecommune.fr\)\)](#)

- Les services de proximité de la culture et de l'environnement :  
non concernés par le plan Borloo.

- Les services aux entreprises :  
Il s'agit essentiellement d'externalisation d'activités. Les emplois se développent au fur et à mesure du développement des industries et non par substitution.

## 2.4 Les spécificités liés au territoire de Plaine Commune

Les raisons **générales** évoquées pour justifier le nécessaire développement des services proximités se trouvent amoindries lorsque l'on s'attache au territoire particulier de Plaine Commune.

- En effet, le vieillissement de la population ne concerne pas le territoire de Plaine Commune qui bénéficie d'une population plutôt jeune ,
- L'évolution du taux d'activité féminine n'est pas sensiblement en ,
- Les structures familiales sont plus résistantes à l'éclatement de la famille.

Le Plan Borloo et les plans précédents sont fondés sur la défiscalisation (et non le crédit d'impôt), i.e seules les personnes payant un impôt sur le revenu peuvent réduire leur fiscalité. Donc, la solvabilisation de la demande par le biais de la défiscalisation s'adresse à la classe moyenne. Or, sur le territoire de Plaine Commune, nous sommes plutôt en présence d'une population vulnérable.

Ajoutons que le territoire de Plaine commune est l'un des plus peuplé en tant que communauté d'agglomération (310 000 habitants), cependant la recette fiscale est l'une des plus faibles.

## **3. Idées fortes / propositions / réflexion**

- Les associations mandataires et les entreprises prestataires

Il faut soutenir les activités prestataires. Les activités prestataires, selon Nicolas Totaro, vont en faveur de la professionnalisation.

Mise en place par le Conseil Général d'une procédure d'autorisation permettant de travailler en prestataire.

Nicolas Totaro a soulevé les dangers du gré à gré auprès des personnes dépendantes. 50% des aides APA (aide aux personnes âgées) concernent des dossiers de gré à gré.

- La formation/ insertion

Offre de formation de techniciens importante sur le territoire de Plaine Commune.

Créer de vrais parcours de professionnalisation.

Développer les ressources informationnelles.

Débat: la professionnalisation des services de proximité peut-elle se faire par l'insertion ? (question à affiner selon la nature des services).

- La répartition des services sur le territoire

Nicolas Totaro a évoqué le problème de la répartition des services en fonction de la nature des activités et leur zone d'intervention. Les structures doivent avoir une zone d'intervention très localisée (optimisation du service rendu).

- Les grandes enseignes

Les points de vue divergent sur le sujet des grandes enseignes.

« Les grandes enseignes développent des activités mandataires, ce qui ne va pas dans le sens de la professionnalisation », a affirmé Nicolas Totaro. Danger de la diversification des services qui ne va pas dans le sens de la qualité.

Élodie Sabathier a souligné que le principal but des grandes enseignes est de fédérer les associations. Elle a précisé que le Conseil Régional travaille actuellement sur un dispositif de plate-forme pour particuliers mettant en relation directement l'offre et la demande.

Jacques Prades signale que la plupart des grandes enseignes n'ont pas encore de dispositif précis de mise en œuvre et qu'elles pourraient s'adresser à des associations ou petites structures repérées sur le territoire.

➤ **Labellisation**

Eve Durquety a souligné le processus de labellisation lancé par les grandes enseignes, qui à travers une charte qualité garantit la professionnalisation des structures.

➤ **Clivage entre association et entreprises privées**

Jacques Prades a proposé, afin d'éviter le clivage associations/entreprises privées, il ne faut pas séparer les services du domicile et à domicile. Une même structure peut exercer une activité au domicile (ex. aide aux personnes âgées), et une activité hors domicile (ex. nettoyage du linge).

Il faut trouver la bonne combinaison pour qu'une même structure puisse à la fois permettre de faire du lien social et répondre au critère d'efficacité économique.

## **4. Orientation des futurs travaux**

### 4.1 Objectifs des prochaines séances

- Mise en relation avec des grandes enseignes.
- Co-construire des services de proximité viables et suffisamment inscrits dans les lois pour qu'ils puissent bénéficier à la fois des avantages fiscaux et de la solvabilisation de la demande.
- Trouver des financements, multiplier les partenariats avec les banques coopératives.

### 4.2 La méthode

Jacques Prades a rappelé le déroulement des prochaines séances :

- Dispositifs juridiques existants, loi Borloo, coopératives,
- Méthodologie de développement, comment mobiliser les habitants ?,
- La question des financements.

Il faut continuer à sensibiliser les structures qui n'ont pas participé à ce débat ; échanger l'information entre le Conseil général, l'ISAD (plate-forme services de proximité) et CERISES, afin d'intégrer de nouveaux participants.

Nous demandons également la participation active des structures se trouvant agir au plus près des populations cibles.

## **5. Points forts de la séance**

Bonne participation des membres, pistes et réflexions à soutenir,  
Mutualisation des connaissances.

## **6. Prochaine séance**

La prochaine séance de l'atelier A (services du et à domicile) est fixé le mardi 23 mai de 14 h à 17 h .

Il s'agira d'étudier les dispositifs existants.

Les participants auront au préalable reçu des fiches synthétiques.